

provinciaux; ne tirons pas chacun de notre côté. Que les provinces aient le droit et le pouvoir de nommer plusieurs représentants au sein de cette mission commerciale. Il faut qu'un colloque bilatéral puisse s'engager entre les Canadiens et leurs partenaires commerciaux, actuels ou virtuels. Si nous prêtons l'oreille à leurs problèmes, peut-être écouteront-ils les nôtres. Cette mission devrait largement représenter l'Ouest du Canada. Elle serait constituée de délégués nommés pour moitié par les quatre provinces de l'Ouest, et pour moitié par le gouvernement fédéral. Il y aurait lieu de nommer une mission sérieuse chargée d'enquêter et de présenter aux divers ordres de gouvernement au Canada leurs recommandations quant aux mesures à prendre à l'avenir.

En ce qui concerne notre situation continentale, monsieur le président, nos échanges commerciaux se font naturellement du Nord au Sud et vice versa. A titre de membre du comité des transports j'ai appris une chose bien nette: c'est que l'avenir des vastes régions maritimes du Canada ne peut dépendre uniquement de subsides croissants versés à ces provinces. Il faut fournir aux provinces Maritimes une aide économique de base afin qu'elles participent à la prospérité du pays. Les marchés naturels des provinces Maritimes sont les États atlantiques des États-Unis. Il est ridicule de les obliger à vendre continuellement leurs marchandises dans le centre du Canada. Si l'avenir des Maritimes doit dépendre de la bienveillance des gouvernement à Ottawa, libéral ou conservateur, en vue de l'imposition de tarifs, je ne pense pas que l'avenir des provinces Maritimes...

M. le vice-président: A l'ordre. Je regrette d'informer le député que son temps de parole est expiré.

M. Perrault: J'en ai pour deux minutes.

M. le vice-président: Le comité accorde-t-il son consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Perrault: J'exhorte le ministre et le gouvernement à se montrer courageux et à essayer d'aborder avec les États-Unis chaque industrie séparément. Le libre-échange aiderait sensiblement non seulement les provinces Maritimes mais aussi l'Ouest canadien. Si l'accord sur l'automobile est avantageux pour le centre du Canada, on pourrait sans doute en conclure d'autres qui profiteraient également aux provinces Maritimes et à celle de l'Ouest.

L'une des difficultés qui se posent dans l'Ouest, c'est qu'il en coûte infiniment plus à

[M. Perrault.]

une compagnie pour fabriquer un produit en Colombie-Britannique et pour le vendre à Toronto, qu'à une compagnie de Toronto pour fabriquer ses produits dans cette ville et les expédier dans l'Ouest du Canada. A cause des coûts, la Colombie-Britannique doit compter sur la Californie, État de 20 millions d'habitants. Nous pouvons nous enorgueillir d'une demi-douzaine de fabriques de meubles qui vendent la plupart de leurs produits dans le centre du Canada. Pourquoi n'auraient-elles pas davantage accès aux marchés commodes situés au sud du Canada? On pourrait le faire sans compromettre le moindre de notre souveraineté nationale. Il est temps de nous engager dans cette voie.

M. Gleave: J'aimerais faire quelques commentaires au sujet de cette réorganisation, monsieur le président, et signaler certaines répercussions exercées par ces ministères sur l'agriculture en particulier, et certains des effets qu'ils auront avec le temps.

Je ne voudrais pas que le préopinant s'offusque de ce qu'on a dit au sujet de la Colombie-Britannique de 1881. Il devrait lire ce que le capitaine Palliser a dit des Prairies. Je suis certain que c'était tout aussi désobligeant.

Nous nous préoccupons, en tant que Canadiens, de faire fructifier le mieux possible le riche patrimoine que nous avons reçu, de mettre au service des Canadiens toute cette productivité et d'améliorer les conditions d'existence dans toute la mesure de nos moyens. Le ministère de l'Industrie et du Commerce doit se soucier beaucoup d'obtenir de pareils résultats, bien que j'aie des doutes sous certains rapports. Permettez que je vous cite un exemple.

J'avais posé une question au ministre le 24 janvier au sujet d'une étude entreprise par le ministère de l'Industrie sur l'industrie laitière. Il en est question dans le rapport de 1966:

● (4.00 p.m.)

Grâce à la collaboration de l'industrie laitière, l'exploitation des laiteries au Canada a été étudiée en profondeur au niveau régional, selon leur importance et la diversité de leurs produits. L'étude a révélé que les laiteries ont grand besoin d'être modernisées au Canada. Un programme destiné à moderniser les usines de fabrication et de transformation des produits laitiers est actuellement mis au point.

Il semble que ces renseignements soient confidentiels. Du moins, j'ai consulté le même rapport pour 1967. On y mentionne brièvement le fromage, mais il n'y est plus question de cette très importante étude sur l'industrie.